



Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le 30 JUIN 2026
ID : 077-217702158-20260625-02026_086-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Conseil municipal du 25 juin 2026

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 22	Conseiller(s) absent(s) : 6
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 28	

Date de la convocation : 19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à vingt heures et cinq minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick OFFROY

Étaient présents : M. et MMES GARCIA ROBIN Jean-Paul, JUNK Aurélien, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, SEVESTE Arnaud, LALLEMANT Sylvie, OFFROY Patrick, LAMARE Viviane, DIGUET Thierry, DEVAUCHELLE Marie-Paule, BOURDEILLE Christian, LOUBIERE Yves, BENOIT Dominique, HAMDI Nadia, BENARD Sandie, LARADJI Chrystelle, OLIVEIRA Romain, MOURRIERE Mallaury, DONADIO Véronique, SOUSA José, GEENEN Allison, LUCAS Nicolas, BOIVIN Jean-Claude, HASCOET Alexandre

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : ROUSSEL Mylène à JUNK Aurélien, TRANGOSI Renaud à BOURDEILLE Christian, HANQUART-TAUVERON Charlotte à DIGUET Thierry, BILLARD Emmanuelle à DONADIO Véronique, BOURSIEZ Frédéric à OLIVEIRA Romain

Était absent sans pouvoir : POUSSIER Adrien



DELIBERATION N°002026_086 : MODIFICATION DES STATUTS DU SICTEU

Entendu l'exposé de M. le Maire relatif à la demande de modification des statuts du SICTEU concernant le nombre de vice-président au sein du comité d'installation

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-18 à L5211-20

VU la délibération du comité du syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées du 27 mai 2026 relatif à la modification des statuts

VU le projet des statuts du SICTEU modifiés ci-annexé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

Emet un avis favorable sur le projet de modification des statuts du SICTEU

Fait et délibéré en séance, le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance

OFFROY Patrick



Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans les deux mois suivant sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>